



CDAS du 20 mars 2024

Déclaration liminaire CGT

Monsieur le président du Conseil Départemental de l'Action Sociale,

C'est dans un contexte de guerre tous azimuts que se tient ce premier CDAS « nouvelle formule ». Conflits armés, guerres économiques et guerres contre les peuples, n'en déplaise à certains, nous ne sommes pas dans une bulle et cela pèse fortement sur nos conditions de vie ET de travail.

413 milliards d'euros pour la guerre, 200 milliards d'aides pour les entreprises, rien pour les Services Publics, ni les agents. Pire, ceux-ci vont subir 10 milliards d'euros de coupes budgétaires en 2024 et un nouveau gel de la valeur du point d'indice.

Contrairement à la petite musique qui dit que l'État est en faillite, **La CGT l'affirme haut et fort, il n'y a pas d'austérité, il n'y a que des choix politiques qui nous coûtent un pognon de dingue !**

Pour preuve, l'économie française n'a jamais été aussi florissante. L'indice du CAC 40 a atteint le seuil historique des 8000 points et les bénéfices dépassent les 140 milliards d'euros pour 2023. La France est d'ailleurs devenue le 2^e exportateur mondial d'armes, ce qui fait d'elle la complice du risque génocidaire de Gaza que la Cour de Justice Internationale a reconnu le 26 janvier 2024. La communauté internationale ne peut plus détourner les yeux. **Le massacre doit cesser ! La CGT appelle au cessez-le-feu !**

En ce qui concerne l'action sociale, force est de constater que la réforme imposée par le ministère donne raison aux organisations syndicales qui s'y étaient opposées. Aucune plus-value n'est constatée à ce jour. Fruit des luttes des agents du ministère des Finances, enviée par les agents des autres administrations, notre action sociale est malheureusement sur le déclin. Est-ce que l'action sociale « nouvelle génération » signifie action sociale au rabais ? L'avenir nous le dira et nous jugerons sur pièces.

Mais déjà, certains points nous alertent :

- Le grand **cafouillage des inscriptions pour les colonies de vacances**. Bien sûr, il y a les JO, mais trop de familles se sont retrouvées désemparées devant une nouvelle application, des propositions vite saturées et des schémas de transport modifiés. Pour libérer les agents, le ministère avait promis plus de places. Combien y en a-t-il eu en réalité ? Des autorisations d'absence exceptionnelles sont-elles prévues pour les acheminements ?
- Le **traitement de nos anciens**. Exclue de la participation employeurs à la Protection Sociale Complémentaire (la mutuelle), exclue du bénéfice des chèques vacances, alors que le gouvernement veut supprimer la prise en charge à 100 % de certains médicaments liés aux ALD, ils seront bientôt exclus de l'action sociale si aucune action particulière n'est menée pour mettre à jour le fichier. La CGT l'avait demandé lors du dernier CDAS, qu'en est-il ?
- Le **budget local** est maintenu, voire augmenté si l'on ne tient pas compte de l'abondement de fin d'année sur les chèques cadeaux non utilisés. Ainsi, l'impact de l'inflation devrait être moindre. Or, le fil rouge du groupe de travail du 15/02/2024 a été de trouver des économies, quitte à augmenter la participation des familles ! Les agents subissent déjà l'inflation avec la flambée des prix et le gel de leurs rémunérations. Le financement des actions sociales locales ne doit pas se faire sur leur dos. La CGT déplore d'ailleurs l'absence d'un projet de budget d'actions locales en amont de cette séance.

Vous l'aurez compris, **La CGT sera vigilante quant à la réalisation d'actions locales à caractère social et au maintien d'une délégation départementale qui réponde aux besoins des agents.**

Nous demandons l'annexion de cette déclaration au PV de cette séance.